**DECLARATION DU TCHAD A L’OCCASION DU 3ème CYCLE DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA ZAMBIE**

La délégation du Tchad souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation zambienne et la félicite pour la clarté de la présentation de son rapport.

Le Tchad salue les progrès accomplis pour la Zambie pour répondre aux recommandations issues de deuxième cycle de l’EPU.

Ma délégation félicite la Zambie pour l’élaboration de ce rapport selon le processus inclusif de consultation nationale en incluant la société civile et les organisations indépendantes.

Nous félicitons la Zambie pour les nombreuses mesures prises pour renforcer son arsenal de promotion et de protection des droits de l’homme. Il s’agit notamment de : la création de la Commission de l’égalité des sexes, la Commission anti-corruption (ACL) du Bureau de protection public, du Bureau de vérification général etc.

Le Tchad salue également la Zambie pour la poursuite des efforts à faire en sorte que l’éducation aux droits de l’homme soit effectivement incluse dans le programme d’enseignement primaire et secondaire.

L’adoption de la loi de 2016 portant modification de la constitution.

Le Tchad recommande à la Zambie la ratification des différentes conventions et protocoles relatifs aux droits de l’homme afin de faire bénéficier sa population de ses droits.

En fin, la délégation du Tchad souhaite plein succès à la Zambie pour son examen et demande la Communauté internationale d’apporter son soutien à ce pays afin de lui permettre d’améliorer son système de promotion et de protection des droits humains.

Je vous remercie.